

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Novembre 2015 – 10 H 00

L'an deux mil quinze, le onze du mois de novembre, à dix heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de MARSAC, sous la présidence de Mme De BASQUIAT, Maire.

Date de la convocation : 02 NOVEMBRE 2015.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

PRESENTS : De BASQUIAT Marie-Jeanne, DUCLOUX Louis, DUMAS Daniel, PATEYRON Guy, VALADEAU Jean-François, CERBELOT Valentine, GIRARD Josette, JANOUEIX Géraldine, BOUCHER Marie-Claire, MALABRE Christian, NOËL Jean-Louis, MERIGAUD Michel et DENIS Monique

ABSENT EXCUSE : PAGNARD Alain

ABSENT : MOREAU Christian

PROCURATION de : PAGNARD Alain à DUMAS Daniel

SECRETAIRE DE SEANCE : JANOUEIX Géraldine

I/ AVIS PROJET de SCHEMA DEPARTEMENTAL de COOPERATION INTERCOMMUNALE :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal adressé par le Préfet de la Creuse le 13/10/2015 pour avis dans un délai de deux mois.

Ce projet regrouperait, à compter du 01/01/2017, la Communauté de Communes Bénévent – Grand-Bourg avec les Communautés de Communes du Pays Sostranien et du Pays Dunois ; cette structure deviendrait le PAYS NORD OUEST CREUSOIS.

Après délibération, le Conseil Municipal par 3 Abstentions – 11 POUR :

- **REJETTE** cette proposition ;
- **SOUHAITE** pouvoir étudier avec les Communautés de Communes voisines un projet de territoires qui permette d'envisager, en 2020, un périmètre intercommunal.

II/ AMENAGEMENT RUES des EAUX VIVES et TROIS CHENES :

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la Rue des Eaux Vives et de la Rue des Trois Chênes établi par SYCOMORE PAYSAGE de CLERMONT-FERRAND.

L'estimation totale des travaux s'élève à la somme Hors Taxes de 233 000.00 € pour la rue des Eaux Vives et 270 000.00 € pour la rue des Trois Chênes.

Le Maire informe le conseil que ce projet pourrait bénéficier d'une subvention au titre de la DETR 2016/rubrique 2.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le projet d'aménagement des rues des Eaux Vives et Trois Chênes, sous réserve de l'attribution des subventions ;
- **ADOpte** le plan de financement suivant :

- MONTANT TRAVAUX TTC..... 676 032.00 €
- MONTANT TRAVAUX H.T..... 563 360.00 €
- SUBVENTION DETR = PLAFOND..... = 133 000.00 €
- EMPRUNT..... = 150 000.00 €
- FONDS LIBRES = 676 032 € - 283 000 €.... = 393 032.00 €
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la DETR 2016/rubrique 2.

III/ ADMISSION en NON VALEUR :

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la liste des pièces irrécouvrables adressée par la Trésorière de Bénévent-l'Abbaye et qui concerne les budgets de la Commune (depuis 2008) pour un montant total de 1 211.65 € et celui de la M49 (depuis 2010) pour un montant total de 822.19 €.

Les motifs sont : surendettement, sommes inférieures au seuil de poursuite, etc...

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** les admissions en non valeur suivantes :
 - o **M14 = 1 211.65 €**
 - soit : 22.20 € au C/6541
 - et 1 189.45 € au C/6542
 - o **M49 = 822.19 €**
 - soit : 269.50 € au C/6541
 - et 552.69 € au C/6542

IV/ REFECTION TOITURE CENTRE COMMERCIAL- DEMANDE FONDS de CONCOURS :

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection de la toiture du Centre commercial ont été programmés en 2015 par l'Assemblée Générale de la copropriété gérée par le Cabinet NEXITY.

Le montant de la quote-part de la Commune s'élève à la somme H.T. de 101 534,21 € soit 121 285,97 € TTC représentant 88 % de la totalité des travaux.

Pour financer cette dépense, le Maire propose au Conseil Municipal de faire une demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Bénévent – Grand-Bourg.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de faire une demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Bénévent – Grand-Bourg ;
- **DECIDE** le plan de financement suivant :
- **Part Travaux Toiture Centre commercial 121 285,97 €**
- **Fonds de Concours Communauté de Communes..... 15 000,00 €**
- **Fonds libres communaux : 121 285,97 € - 15 000,00 € = 106 285,97 €**

V/ PARTICIPATION FRAIS de DEPLACEMENT :

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'agent recruté en Emploi d'Avenir depuis le 1^{er} Juin 2015, est actuellement en formation qualifiante du titre PRO CONDUCTEUR POIDS LOURDS prise en charge par le Conseil Régional.

Il demande que la Commune participe à ses frais de restauration et de transport.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de lui attribuer une somme forfaitaire de 550 € qui lui sera versée à la fin de sa formation, soit en décembre 2015.

VI/ QUESTIONS DIVERSES :

1/ Dates à retenir :

- **Vœux du Maire** : vendredi 08 janvier 2016, à 18 H 00 – Salle polyvalente
- **Repas des Aînés** : samedi 23 janvier 2016, à 12 H 00 ; on est toujours en attente d'une 2^{ème} proposition de menus.

2/ Promotions MEFRAN :

- Un jeu pour enfant et 2 cendriers muraux ont été commandés lors des promotions.
- On reste en attente des tarifs de piquets et de tables de pique-nique que doit nous communiquer Hyères Profilés.